N° 17 –Juillet 2017 4 €

Capr'Infos

Le bulletin des éleveurs de chèvres de Nouvelle-Aquitaine & Vendée, livreurs de lait, fromagers et producteurs de viande

« Nouvelle-Aquitaine & Vendée, Terre des Chèvres »

Au sommaire de ce Capr'Infos

- **Editorial**
- **Conjoncture de la filière caprine**
- **Actualité des filières fermières & CC**
  - Commission fromagère fermière
  - Commission viande chèvre-chevreau,
- **R&D : actualités et vie du REXCAP**
- **Vien être animal (BEA) et environnement en filière caprine**
- Le Plan Régional de Revitalisation Caprin et les aides éleveurs « PCAE »
- Les actions de promotion caprine et communication
- **Le projet de coopération PAFC à Fatick La vie associative de la Fédération Régionale Caprine NAV**
- **Contacts caprins en Nouvelle-Aquitaine & Vendée**

Eté 2017 : profitez des deux fêtes de la chèvre ! Couhé-Vérac (86) le 26 juillet et Luçon (85) le 6 août

Détails : routeduchabichou.fr/

Prenez date, le rendez-vous technique à ne pas manquer :

Inscription et détail sur le lien : http://redcap.terredeschevres.fr/IMG/pdf/porgramme_capvert_2017.pdf

Editorial de poche : « être à la hauteur ! »

La Nouvelle-Aquitaine est la région caprine leader en Europe. Mais le dire et le répéter ne fait pas un projet. Balancer entre développement du marché mondial des fromages et ancrage au territoire, notre filière d'élevage doit avant tout se doter d'outils, de compétences et d'orientations qui soient à la hauteur des enjeux qui touchent toute l'agriculture. Nous surfons sur un marché pour l'instant captif sur une bonne image, mais il convient d'entretenir cette représentation des consommateurs. Allons de l'avant, soyons à la hauteur et novateurs, osons des orientations qui prennent en compte les enjeux de régulation du marché, de l'installation mais aussi du Bien-être animal (BEA) et de l'environnement. N'attendons pas que le ciel nous tombe sur la tête, anticipons et progressons ! Plutôt que de subir de nouvelles crises, ***agissons*** *pendant que la conjoncture le permet.*

Frantz JÉNOT

Quelques chiffres clefs de la conjoncture caprine 2016 - 2017

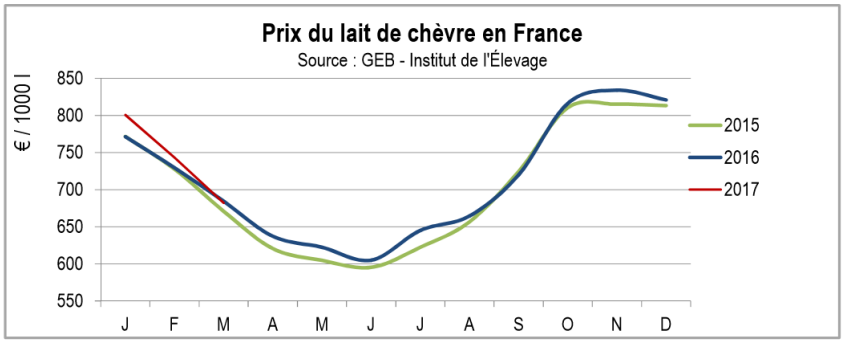

D'un point de vue économique, l'année 2017 reste marquée par une stabilisation du prix du lait de chèvre et par une adéquation des charges d'élevage avec le prix payé du lait aux éleveurs mesuré avec l'Indice IPAMPA. On estime toutefois à ¼ la part des exploitations caprines qui sont encore pénalisées par la crise de 2011-2014, ce qui se traduit par la difficulté à installer.

L'inquiétude pour cette filière longue réside aujourd'hui sur la difficulté des entreprises à réguler les volumes produits.

Le niveau des importations reste très élevées (100 ML)/an en France en 2016, soit 20% de la collecte nationale. La dynamique économique caprine est à priori favorable à la filière, encore faut-il en être responsable sur le moyen et long terme.

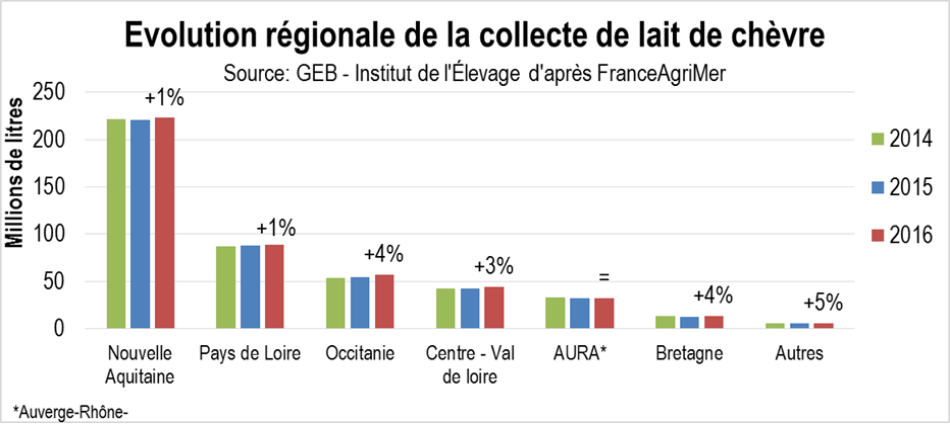

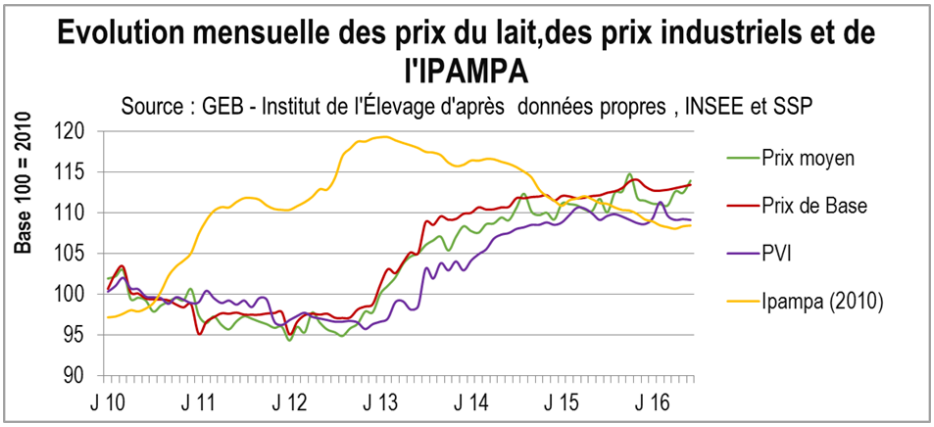

Evolution du résultat courant (RC)/UMO exploitant en exploitations caprines entre 2007 et 2016 (de 11600 € en 2013 à 33500€ en 2016

(Données Idèle réseau INOSYS sur 31 fermes en zone de plaine)

Ces résultats sont la moyenne de 31 exploitations caprines ayant 2,2 UMO totale dont 1,5 UMO exploitant, sur 61 ha de SAU dont 37 ha de SFP avec en moyenne 342 chèvres et 295 200 litres de lait vendus

Soit un Résultat Courant/UMO caprine en moyenne de 33.500 € en 2016

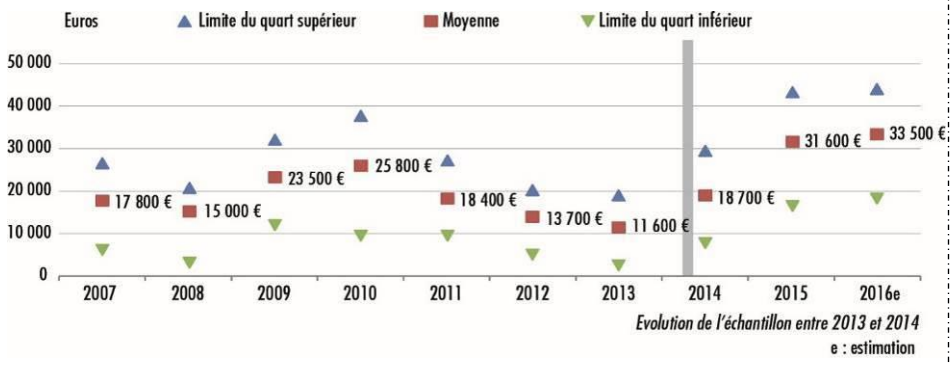

En 2016, une nouvelle baisse des charges en élevage de 2% est venue conforter la situation économique des éleveurs. Après avoir baissé de 4% en 2015, l'IPAMPA se positionne 2% sous le niveau de 2015, essentiellement à cause de la baisse de 4% du prix de l'aliment acheté, principal poste de dépense en élevage caprin (43% des charges indicées dans l'IPAMPA) et à la chute de 6% du prix de l'énergie (7% des charges).

Sinon, sur 2016, la hausse de la collecte reste très faible par rapport aux prévisions initiales : + 1,6 % au niveau national contre + 5 % prévus initialement, + 0,9 % en Nouvelle-Aquitaine, + 0,7 % en Pays de la Loire (selon l'enquête FAM). Cela s'explique par les cessations et par la baisse de productivité.

. 98 millions de litres ont été importés.

. Les fabrications de fromages pur chèvre ont augmenté de 1,3 %, dont 3,9 % pour la bûchette.

. Le prix moyen du lait payé aux producteurs a augmenté de 10 euros / 1 000 litres en Centre-Ouest.

. La consommation de fromages de chèvre dans les rayons LS a augmenté de 2,6% en volume avec un fléchissement en fin d'année.

Les éleveurs de la FRCAP participent au chantier de prospective & stratégie du BRILAC

Aujourd'hui le Bureau Régional du Lait de Chèvre (le BRILAC) souhaite aider les acteurs de la filière à définir une stratégie et un plan d'actions commun en s'organisant d'une manière claire, transparente et efficace. Les questions posées sont :

- *Comment répondre de manière structurée à la demande de lait des transformateurs ?*
- *Comment accompagner les éleveurs dans leurs réflexions sur l'avenir de la production caprine ?*
- *Quels modèles d'exploitation soutenir et promouvoir ?*
- *Quelles actions de recherche appliquée et de développement pour accompagner le développement des filières ?*
- *Quelle organisation pour piloter ces actions?*

Trois journées de travail sont prévues en 2017. Au programme de la journée1 : *Définition du scénario d'avenir pour le bassin laitier + Identification des enjeux stratégiques + Identification des modèles d'élevage susceptibles de s'inscrire dans ces enjeux*. Pour la journée 2, il sera question d'*identification des freins, des inerties, des leviers de toutes natures susceptibles de freiner ou favoriser les aspects souhaités dans le scénario et l'émergence des modèles d'élevage + Repérage des enjeux et facteurs principaux pour parvenir aux modèles d'élevage souhaités + Première liste d'actions à mener. Et pour la journée 3 : Présentations des actions à mettre en place + Hiérarchisation et identification des priorité + Analyse des freins et leviers de l'organisation actuelle pour la mise en place de ces actions + Propositions d'améliorations organisationnelles en prenant en compte l'existant*

APPUIS AUX FILIERES FERMIERES : FROMAGES FERMIERS ET VIANDE CAPRINE

I - Commission production fromagère fermière : *appui, formation, animation, étude, promotion, information*

Animation : Mélissa TEINTURIER et Virginie VENOT-BONNET animent la **Commission Fromagère Fermière**

- **Prestations de services individuels** auprès d'une quarantaine de fermiers et de leurs projets d'installations,

Formation : co-organisation de formations fromagères : avec le CFPPA Melle, les Chambres, Actalia et l'Enilia,

Appui et étude : une étude est réalisée sur la filière fromagère fermière de Nouvelle-Aquitaine et ses circuits de commercialisation. Elle concerne le Limousin, Dordogne, Lot et Garonne et Charentes-Poitou – Vendée.

- Poursuite de la co-animation de l'actualisation des CDC de l'AOP Chabichou du Poitou et du Mothais S.F.
- **Partenariat avec le projet Resalis du CD 79** des producteurs fermiers participent à la démarche et recrutent de nouveaux ! n'attendez plus, contactez une technicienne de la FRCAP.
- **Partenariat dans le projet de recherche « PSDR FLECHE »** sur la problématique de l'impact des systèmes pâturant sur le rendement fromager. Un certain nombre de producteurs ont été enquêtés par Virginie.
- **Réseau européen fermier FACE NETWORK** : la prochaine rencontre est prévue en Autriche du 25-28 octobre
- **Information** - **communication**: rédaction de bulletins de liaison « *La Feuille du Fromager* »

Organisation du 40° concours régional des fromages fermiers à Celles sur Belle (79) avec l'AANA et en partenariat avec le Conseil Départ. 79 et la Région N-A le jeudi 8 juin à l'Abbaye - 79370 CELLES SUR BELLE

Cette année, le Concours est ouvert aux producteurs fromagers fermiers de toute la Nouvelle-Aquitaine et Vendée, à tous les fabricants de l'AOP Chabichou du Poitou, ainsi qu'aux « produits à base de viande caprine » (rillettes et pâtés de chèvre). L'agrandissement de la Région permet ainsi l'ouverture d'une nouvelle catégorie au Cabécou du Périgord. Nous comptons aussi en concours des fromages des Pyrénées Atlantiques.

33 producteurs fromagers et 4 producteurs de viande ont participé dans 14 catégories (12 en fromages et 2 en produits viande). 94 fromages fermiers et 7 produits à base de viande caprine

Ce sont 65 jurés qui composent le jury. Chaque table est composée de trois catégories de jurys : professionnels du goût (restaurateurs, fromagers – crémiers, etc.), techniciens fromagers et consommateurs. C'est des échanges de ces catégories de jurys que naît la note et la médaille des différents fromages,

Photo du concours régional 2017

Le palmarès compte 30 médailles (27 en fromages et 3 en produits viande) : 6 médailles d'Or - 17 médailles d'Argent et 7 médailles de Bronze. Félicitations à tous les participants !

I – Commission promotion & développement de la production et consommation de viande de caprins

Animation : Mathilde GARCONNET-SILLON anime la **Commission « Vcap » Viande Caprine** (0,7 ETP),
Organisation de la cotation hebdomadaire et nationale des chevreaux : accueil de nouveaux intervenants,
Structuration : animation de la section engraisseurs de chevreaux à la Frcap (services spécifiques),
Constitution d'un Groupement Régional de commercialisation des caprins (type GIE)
Formation : une formation « découpe de viande » sera organisée en octobre sur le campus des métiers de Niort,
Echanges : participation aux travaux nationaux de l'Interprofession et de la Commission FNEC viande caprine,
Etude : participation au projet CASDAR Idèle – FNEC sur les chevreaux
Communication : mise à jour du portail Internet national sur la Viande Caprine,
- Rédaction d'un bulletin interrégional d'information et d'échanges sur la viande caprine « Vcap »
- Emissions de radio à D4B sur la filière viande caprine, sur la viande et la gastronomie,

L'animation de la Recherche - Développement et du Cluster Rexcap en filière caprine

II - l'animation des travaux de R&D et du Réseau d'Excellence Caprine (REXCAP)

En 2017, un élargissement du périmètre du Cluster s'est opéré aux deux régions Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire.
Les professionnels de la FRCAP et des Syndicats Caprins participent au management du projet **REDCAP** sur l'autonomie alimentaire (avec le BRILAC et l'INRA)
Ils participent également aux Comités Scientifiques des projets **Patuchev** de l'INRA et **d'Actalia**,
En lien avec le CRDC, mise à jour du **Portail Internet** «*www.terredeschevres* »
Participation aux travaux de **l'AANA**, et de la Section Veille & Prospective du **CESER** de Nouvelle-Aquitaine

Réseau Redcap sur les systèmes fourragers et autonomes (en lien avec le dispositif PATUCHEV de l'INRA de Lusignan

Les membres du réseau REDCAP organisent la seconde édition de la journée technique CAP'VERT à l'INRA Lusignan sur le site de la chèvrerie des Verrines. Huit ateliers thématiques vous seront proposés avec des spécialistes des questions alimentaires (bilan fourrager, pâturage, affouragement en vert, déficit fourrager, méteil, renouvellement du troupeau (reproduction) et de santé. Des spécialistes caprins de ces thématiques répondront à vos questions. N'hésitez plus, inscrivez-vous !

Inscription et détail sur le lien : http://redcap.terredeschevres.fr/IMG/pdf/porgramme_capvert_2017.pdf

Commission installation et transmission *(co-animée avec le BRILAC)*
Participation à l'actualisation de l'Observatoire des installations et accompagnement à la transmission,

Deux thèmes ont été dernièrement débattus en réseau REXCAP : « Le Bien-être animal (ou BEA) » et « L'environnement en filière caprine ». Le compte rendu des travaux et des présentations est accessible à l'adresse : http://pro.terredeschevres.fr/qui-sommes-nous/ dans les fichiers « CR de réunion REXCAP du 20 juin et 7 février 2017. Ces deux thèmes parfois compliqués à appréhender méritent toute l'attention des éleveurs au regard de la pression croissante d'associations militantes. Un positionnement clair et des outils efficaces apportent des réponses à ceux qui ont envie d'agir, individuellement ou collectivement.

• Le bien-être animal tout d'abord :

- Le contexte : **à partir des années 1960**, les systèmes agricoles se sont intensifiés pour satisfaire la demande, les relations entre consommateurs et éleveurs se sont distendues, certaines pratiques d'élevage (transport, abattage, élevages intensifs) commencent à être remises en cause par les citoyens relayés par les associations de protection animale
- **à partir de la fin des années 1970** la réglementation concernant le bien-être animal s'est rapidement étoffée en Europe sous la pression des associations de protection des animaux

- **A partir de 1998 :** réflexions au niveau européen (COST 846 « Measuring and Monitoring of Farm Animal Welfare", divers projets nationaux) sur des **outils d'évaluation du bien-être des animaux d'élevage (**notamment **les** bovins)
- En 2010, la Commission Européenne finance le projet AWIN (Animal Welfare Indicators) avec un objectif d'évaluation du bien-être et de la douleur (dindes, ovins, caprins, chevaux, ânes). Voici le tableau de critères et indicateurs déterminé par ce projet AWIN pour approcher le BEA des caprins

Mais qu'entend t-on par Bien-être Animal (BEA) ? Selon l'OIE, on compte **12 critères** pour lesquels on doit valider des indicateurs permettant de les mesurer qui sont : pas de faim ni de soif prolongée, confort au repos, confort thermique, liberté de mouvement, pas de blessure, pas de maladies, pas de douleur, comportement social normal, comportement spécifique normal, bonne relations homme- animal, pas d'émotion négative et émotion positive. Chacun de ces critères a des indicateurs (cf tableau ci-dessous)

Principes	Critères	Indicateurs
Bonne alimentation	Nutrition appropriée	NEC Etat du poil Animaux qui font la queue pour manger
	Absence de soif prolongée	Animaux qui font la queue pour boire
Bon logement	Confort autour du repos	Litière
	Confort thermique	Stress thermique
	Facilité de mouvement	Agenouillé au râtelier
Bonne santé	Absence de blessures	Boiteries sévères
	Absence de maladies	Abcès NEC Souillure de la zone anale Etat du poil Ecoulement nasal Animal isolé Ecoulement oculaire Onglons trop longs Asymétrie de la mamelle
	Absence de douleur et de douleurs induites par les procédures d'élevage	Ecornage incorrect Boiteries sévères
Comportement adapté	Expression de comportement social	Animaux qui font la queue pour manger Animaux qui font la queue pour boire
	Expression d'autres comportements	Animal isolé
	Bonne relation homme-animal	Test de latence au premier contact
	Etat émotionnel positif	QBA

- **<u>En second lieu, la question environnementale en filière caprine (abordée au CT Rexcap du 20 juin)</u>**

On peut résumer l'impact, positif et négatif de l'élevage selon le schéma ci-dessous

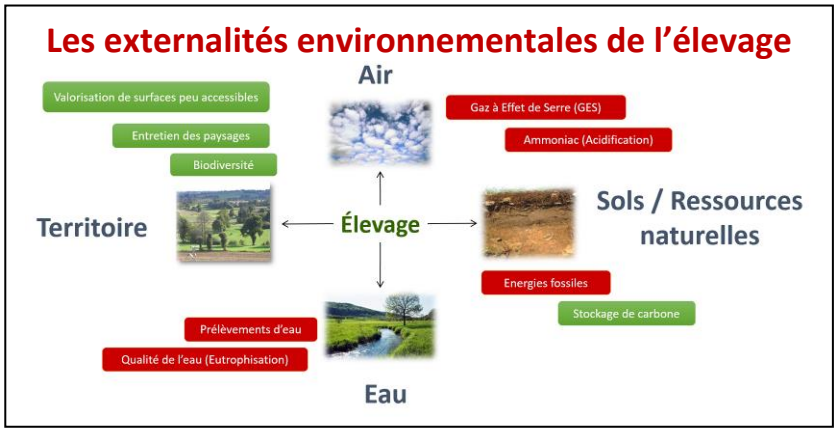

Si l'élevage est impactant sur l'environnement on oublie souvent de dire que l'élevage présente également des contributions positives à l'environnement (cf. figure). Un outil Idèle, appelé « CAP'2ER », permet de réaliser cette évaluation de l'impact environnemental de l'élevage caprin en tenant compte à la fois des externalités positives et négatives. Le projet de recherche PSDR « FLECHE » en cours, participe de cette évaluation pour mieux connaître notre filière caprine.

Par ailleurs, nous rappelons dans le tableau ci-dessous les critères environnementaux retenus dans 2 démarches, à la fois le cahier des charges de l'Agriculture Biologique et celui de l'Agroécologie du Ministère de l'Agriculture.

Tableau : présentation des critères retenus par les 2 démarches AB (en caprins) et Agroécologie (tous élevages)

	Indicateurs de la démarche Agricul. Biolog. (AB)	Indicateurs de la démarche Agroécologique
Bâtiments	**1,5 m2/chèvre et 0,35 m2 par chevreau**	
Espaces en plein-air	*** accès à des pâturages** * densité de peuplement = **13,3 chèvres/ha** * Aires d'exercices mi **2,5 m2/chèvre**	
Alimentation et gestion de l'eau	Alimentation bio. Au moins **50 %** des aliments provient de la ferme (ou région). Nécessité d'un maximum de **pâturages**. Au moins **60 %** de la MS de la ration = **fourrages grossiers**, Les chevreaux sont nourris au **lait maternel**,	Privilégier une **origine locale des aliments. Interdiction des OGM** dans l'alimentation des animaux… Favoriser une meilleure gestion de **l'eau :** bonnes pratiques d'irrigation. Récupération. Utilisation de plantes adaptées à la sécheresse…
Traitements vétérinaires	La prophylaxie en AB passe d'abord par la prévention. Le **maximum** de traitements à base de médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse ou d'antibiotiques en douze mois est de **1** traitement si leur cycle de vie productive est < à 1 an, et **3** traitements si leur cycle de vie productive est > à 1 an (en dehors des vaccinations, antiparasitaires et plans d'éradication obligatoires)	Réduction de l'usage des médicaments, et notamment des **antibiotiques**.
Pratiques d'élevage et génétique	un choix de **races appropriées** améliore la gestion des animaux, à prévenir toute souffrance Mutilations ***:*** en agriculture biologique, les mutilations ne sont pas effectuées systématiquement, et doivent être autorisées par le CCF (écornage et épointage) **La reproduction recourt de préférence à des méthodes naturelles**. Toutefois, l'insémination artificielle est autorisée. Pas de traitements à base d'hormones ou de substances analogues,	Recourir à une **génétique** plus adaptée. Utilisation favorisée de variétés et **races autochtones**, et/ou adaptées aux conditions climatiques locales…
Biodiversité	Les semences doivent être bio et les **OGM sont interdits**	Préserver et développer la **biodiversité**. Implantation de haies et de bandes enherbées. Réduction, voire interdiction des herbicides. **Biodiversité des pâturages et diversité de la flore**… Développement de l'agroforesterie...
Fertilisation et pesticides	**L'N minéral et l'utilisation de produits chimiques de synthèse sont interdits.**	Maîtriser et réduire la **fertilisation et les pesticides** : Favoriser la culture d'engrais verts… recours à des variétés ou des races plus résistantes à certaines maladies.

En conclusion, ce qu'il faut en comprendre, c'est que l'administration et la société développe des outils d'approche du bien-être-animal et de l'environnement et qu'il semble essentiel que les éleveurs soient associés à ces travaux pour ne pas en être désappropriés alors qu'ils sont les premiers concernés par cette question en étant au quotidien avec les animaux d'élevage. Même si ces indicateurs semblent de bon sens pour tout éleveur, plutôt que de résister et de freiner ces démarches, les éleveurs ont tout intérêt à participer à rendre transparentes leurs pratiques quotidiennes d'attention aux animaux d'élevage et aux milieux. Qui plus qu'un éleveur est attentif à ses animaux ? Personne, raison de plus pour le rendre évident à tous ! C'est une mesure de transparence compréhensible. Mais attention par la suite à d'éventuelles démarches différentes menés par les abolitionnistes qui souhaitent stopper la consommation de viande et produits animaux, c'est une autre question !

Quelques nouvelles du projet d'amélioration de la filière caprine de Fatick (Sénégal)

Dans la région de Fatick (Sénégal) Hélène KUHN anime le projet PAFC (plein temps) en lien avec l'ARECAF

Projet d'électrification des fromageries avec des panneaux photovoltaïques,

Le Plan Régional de Revitalisation Caprin : des appuis techniques individuels aux éleveurs cofinancés

La FRCAP coanime avec le BRILAC le Plan Régional de Revitalisation Caprine et réalise 50 appuis individuels en fermes. Ce Plan de Revitalisation de la filière caprine avait été mis en place en Poitou-Charentes avec le cofinancement de la Région

Les aides aux éleveurs via le PCAE *Plan pour la Compétitivité et l'Adaptation des Exploitations Agricoles*

Le Plan pour la Compétitivité et l'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCAE) Nouvelle-Aquitaine remplace depuis début 2017 les PCAE Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, sous programmation PAC FEADER 2014-2020 dans le cadre des programmes de développement ruraux. Le PCAE comporte plusieurs opérations :

→ Plan de modernisation des élevages : pour assurer à LT la compétitivité des exploitations agricoles dans le secteur de l'élevage et soutenir la réalisation d'investissements permettant de mieux répondre aux exigences environnementales et sociales.

→ Transformation et commercialisation à la ferme : pour développer la valeur ajoutée et la diversification

→ Plan végétal environnement

→ CUMA et infrastructures agro-écologique

Plancher des dépenses éligibles	Plafond des dépenses éligibles	Taux de base
10 000 € HT	**70 000 € HT**	**30 %**

GAEC : le plafond d'aides majoré en fonction des associés. 2 associés : 1260000 € ; au moins 3 associés : 175000 €.
Bonification : + 5 % si le demandeur est nouvel installé, + 10 % si le siège de l'exploitation est en zone de montagne
Contacts : Nadia BIGRE et Fanny RICHARD à la Région Nouvelle-Aquitaine- 05.49.55.82.71 ou 05.56.56.38.39 (mails : n.bigre@nouvelle-aquitaine.fr; fanny.richard@nouvelle-aquitaine.fr)

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de détails sur les montants d'aides et calendriers

II – Animation de la Commission culture, identité, promotion caprine et communication

Coanimation de la Commission culture et identité caprine réunissant les acteurs BRILAC, Route et Synd. AOC,
Implication dans la Maison du Fromage de Chèvre en lien avec la Route : responsable boutique
Organisation de la **rencontre GEC d'Ethnozootechnie près de Nontron en Dordogne**
Participation à des salons et comices : SIA Paris, Bordeaux, Fêtes de la Chèvre à Couhé et Luçon, Festival de l'Elevage
Avec la fusion des régions et la création des CHEVRIERS de Nouvelle-Aquitaine & Vendée, mise à jour de la com. : sites Internet *Frcap* et *terredeschèvres.fr, logo, plaquette, bulletin Caprinfos, livret terredeschevres, identité photo,*
Rédaction d'articles pour les revues de « *l'Egide* » et « *La Chèvre* » et de communiqués de presse,

Les animations estivales à la Maison des Fromages de Chèvre (MDFC),

Du 18 juillet au 24 aout :

- **Les mardis des curieux : « fabrique à fromages » les 18/07, 01/08, 08/08 et 22/08**
- **Et les jeudis des gourmands : « atelier des saveurs » les 20/07, 03/08, 10/08, 17/08 et 24/08**

Animations à 15h00 pour un tarif de 3,50 € à partir de 5 ans – Durée de l'animation de 45 minutes.
Réservation conseillée : MFDC – 1, Avenue de Niort – 79370 Celles sur Belle Tel : 05 49 16 67 16
facebook.com/maison.fromages.chevre

PROGRAMME DES JOURNEES DU GEC 2017 : ETHNOZOOTECHNIE CAPRINE EN SUD-OUEST

Terres du Cabécou du Périgord, du Cabécou d'Autan, du Rocamadour & des Pyrénées

Le vendredi 20 octobre 2017 (et samedi) à* Saint-Front-sur-Nizonne - *24

L'ethnozootechnie, le GEC et la SEZ c'est quoi ? A l'interface de la zootechnie et de l'ethnologie, allez faire un tour sur les sites : http://gec.terredeschevres.fr/ et sur http://www.ethnozootechnie.org/ pour en savoir + Cette année, après la région PACA, les journées GEC – SEZ se tiennent en Nouvelle-Aquitaine, profitez-en, pensez à réserver vos dates. Un programme très alléchant avec des intervenants passionnés par la chèvre et ses terroirs.

PROGRAMME DU VENDREDI : Salle des Fêtes de Saint Front sur Nizonne (24)

8h45 : Accueil café

9h00 : Introduction de la journée

Présentation de la journée et du GEC

De 9h00 à 12h00 : l'histoire du Périgord caprin

1 -Introduction : évolution et dynamique caprine en Périgord : par Daniel LAGOUTTE, retraité de la DDAF 24

2 - Historique de l'organisation de la profession Caprine en Périgord, Jacques CHÉVRE & Daniel LAGOUTTE

3 - La Collecte en Dordogne et l'histoire de la coopérative CAPRIDOR : Gérard HARTMAN, Jean Luc MORNAND

4 - Le Cabécou du Périgord par Jo Billant (et un fromager fermier, nom à venir)

5 - Historique succinct des fromageries caprines en Périgord, présentation: Chêne Vert, Chèvre Feuille et Picandine : Pierre DESPORT, Alexandro HOLMOS et ?

6 - Conclusion de la matinée : « La filière caprine aujourd'hui et demain en Dordogne, connaître son passé pour anticiper son avenir » par Charles DROUOT et JEAN BAROU, Animateur et Président du Syndicat Caprin 24

12H00 : Repas sur place () : €/p. - Réservation impérative svp (fiche d'inscription en pj)

De 9h00 à 12h00 : l'histoire caprine des régions avoinantes

14h00 - Historique du terroir caprin du Lot et l'aventure de l'AOP du Rocamadour : les Hommes, les produits, les entreprises, les terroirs *par Maryline GAUDRU et/ou Dominique CHAMBON et/ou Francis VERDIER*

14h30 - Historique du terroir du Cabécou d'Autan *par François ETEVENON*

15H00 - Historique de l'organisation professionnelle caprine du Lot & Garonne et de l'opération « Chevreau des Bastides » *par Michel D'HALLUIN et Camille DELAPORTE*

15h30 - Les migrations des chevriers Pyrénéens entre 1830 et 1930 *par Jean Noël PASSAL*

16h00 - Echange & débat puis conclusion de la journée GEC – SEZ 2017
Et échanges sur le programme de la journée GEC 2018
Présentation du Projet de livret SEZ sur « l'historique des régions caprines françaises »

17h30 : visite possible de la fromagerie du Chêne Vert pour les participants non membres de laiteries-fromageries en compagnie du directeur Pierre DESPORT

20h00 Soirée conviviale autour d'un repas composé de produits caprins et du pays
Restaurant de Nontron - impératif vous inscrire svp

La FRCAP a tenu son Assemblée Générale 2017 le 30 mai dernier à Claix sur le thème « Comprendre les points de vue de la société sur l'élevage et le bien-être animal : un regard sur les principales controverses en France et En Europe ». L'intervenante était Mme Anne-Charlotte Dockès d'Idele. Extrait de sa présentation.
A la question **« quelle image avez-vous de l'agriculture en France »,** un échantillon de consommateurs a répondu qu'ils avaient de façon globale une plutôt bonne image de l'agriculture

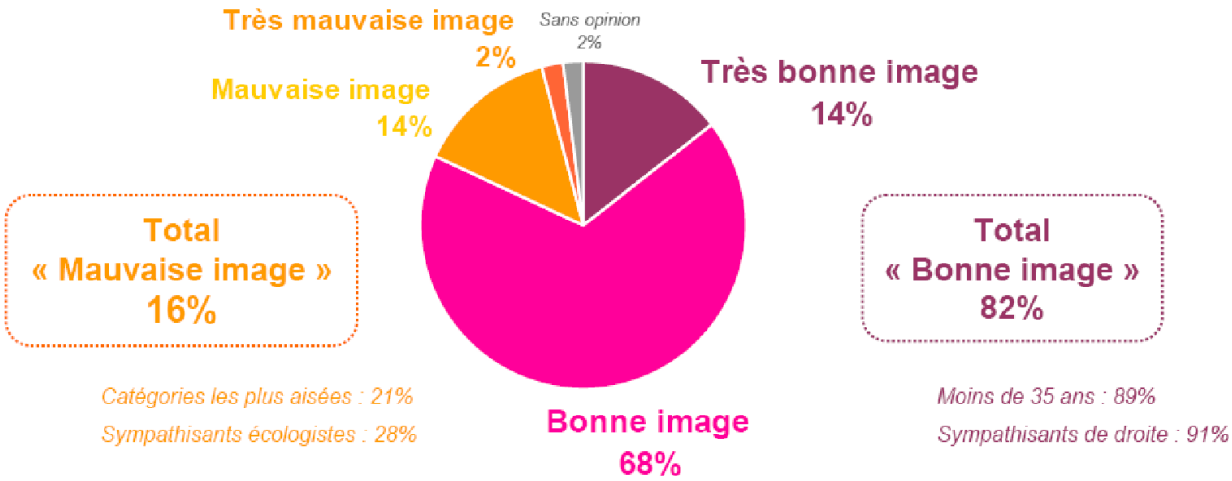

On note toutefois des préoccupations croissantes sur la condition animale et * la prise en charge de la douleur : écornage, castration, gavage,… Arrêt ou anesthésie
* conditions de logement : claustration, attache, lumière naturelle,…
* Matière du sol Elevage sans accès à l'extérieur : Inadapté au comportement naturel des animaux : frustrations, souffrance

Typologie des citoyens français : 5 visions de l'élevage en France

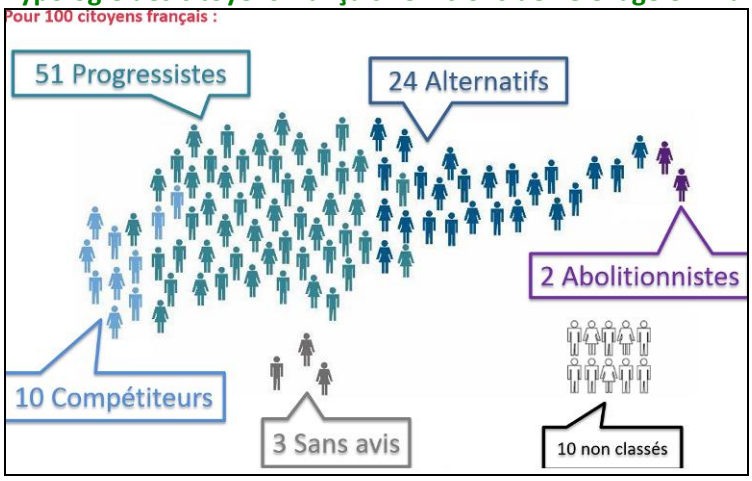

Ainsi, si globalement l'agriculture française garde une bonne image auprès des consommateurs – citoyens, il n'en demeure pas moins que cette représentation s'érode au fil du temps ;lLa figure ci-contre illustre une typologie des citoyens sur leur représentation de l'élevage. Sur 100 personnes, on compte aujourd'hui 2 « abolitionnistes » (de la consommation de viande) et 24 « alternatifs ».
72% des citoyens considèrent qu'il est normal de tuer un animal pour le consommer, contre 11% qui trouvent que c'est immoral.
Les citoyens ont une vision et des attentes claires, mais relativement décalées par rapport à la réalité.

Cette problématique est aujourd'hui au cœur de la relation entre le monde agricole et les consommateurs – citoyens. Les associations militantes vont continuer leur barnum médiatique pour renforcer leur plaidoyer à destination des consommateurs, en particulier jeunes, féminins et citadins, mais pas uniquement. Il semble indispensable de travail cette question en interne au monde de l'agriculture, en particulier de l'élevage et donc dans la filière caprine.

AG de la FRCAP le 30 mai à Claix

- Ensuite, l'AG de la FRCAP a également été l'occasion d'un **temps d'échange avec les représentants de la FNEC sur les relations professionnelles nécessaires entre l'échelon régional et national.** Qu'est-ce que la FNEC ? la fédération nationale des éleveurs de chèvre (c : http://www.fnec.fr/) : est une fédération composée des structures caprines départementales. Elle représente l'ensemble des éleveurs de chèvres français, qu'ils soient livreurs de lait en laiterie ou producteurs de fromages fermiers depuis 1958.

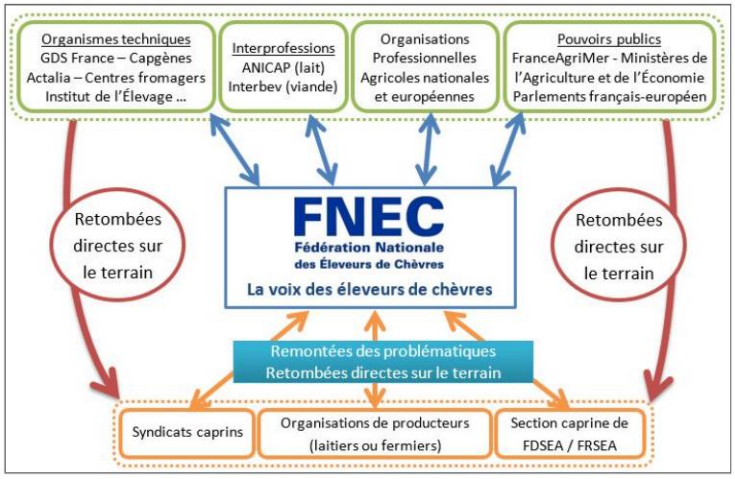

L'échange avec les représentants présents de la FNEC, Jacky SALINGARDE, président, et Franck MOREAU, vice-président, s'est conclu par la reconnaissance d'un intérêt mutuel à collaborer sur différents dossiers thématiques mais également sur l'importance de fonctionner par commission pour partager l'information sur les prises de décisions entre l'échelon local et national. Il va de l'intérêt de tous les éleveurs de chèvre français d'être représenté nationalement dans différentes enceintes pour se défendre et améliorer les condtions des éleveurs.

> ***Les missions de la FNEC : la voix des éleveurs***
> *La FNEC représente les éleveurs de chèvres et défend leurs intérêts dans tous les domaines concernant la filière, notamment dans tous les organismes nationaux ayant un lien avec la filière caprine, à l'interprofession caprine ANICAP où elle constitue le collège des producteurs face au collège des transformateurs ; également auprès des pouvoirs publics (**questions réglementaires) pour donner des avis** sur des législations en cours ou à venir, **Négocier** des modifications de la réglementation, **Sensibiliser** l'administration sur des aspects concrets spécifiques à la filière caprine.*

Echanges avec les laiteries et l'interprofession au sujet de la conjoncture caprine

Au regard de la conjoncture de la filière caprine (cf. article p2), la FRCAP a récemment intérrogé les entreprises laitières sur leurs visions et actions pour anticiper l'avenir. Ce travail participe des relations entretenues entre les représentants de la profession et des groupes laitiers collecteurs de lait de chèvre en région. Nous vous informons ici de quelques éléments de réponses écrites reçues de la part des entreprises et nous les en remercions. Par exemple :

- **Pour la CLS** : une aide JA est proposée à 25€/1000 L la première année suivant la demande puis 20€/1000 L la seconde année. La laiterie opère annuellement une mise en concordance de la production de référence et la production réelle de l'exploitation. Enfin, en lien avec la CA79, la laiterie réalise des diagnostics d'exploitations dont les éleveurs ont plus de 50 ans pour pereniser la transmission ou la reprise des fermes caprines.

- **Pour Terra Lacta** : la laiterie indique que *« les différents indicateurs de la filière caprine nous invite à la vigilance et qu'il faut retenir les leçons de la dernière crise. » ils poursuivent « nous activons un plan caprin ambitieux afin d'encourager la production ».* De plus, les importations ne servent que pour des ajustements. La laiterie conclue ainsi : *« notre filière assainie nous offre de réelles opportunités avec une grande responsabilitsation de tous les acteurs ». (A noter qu'un flyer Terra Lacta et Savencia présente le plan d'action de ces acteurs économique de la filière caprine : prime nouvel installé, garantie bancaire, sécurisation de la marge pendant 5 ans, accompagnement technique, financement de chevrettes, attribution de volumes à l'installation et développement des volumes, etc. Flyer a demander à la laiterie si besoin).*

- **Pour Lactalis :** le responsable caprin du groupe *« souhaite nous rassurer sur la volonté du groupe de tout mettre en œuvre pour assurer un développement de la filière chèvre en France et sur le bassin de l'ouest. En témoin la communication relevant de nos actions en direction des producteurs et la volonté via le prix et les aides pour non seulement assurer le maintien mais promouvoir cette formidable filière encore trop fragile. De plus, de nouvelles communications et des actions de développement seront faites à l'automne sur le lait caprin français chez Lactalis » (Nb, un flyer détaille les aides du groupe laitier : « Lactalis investit, accompagne, installe, développe, conseille et innove ». Flyer a demander à la laiterie si besoin)*

Réalisation de ce nouveau numéro de Capr'Infos

Co-rédaction de ce numéro assurée par : Mathilde GARCONNET-SILLON, Virginie VENOT-BONNET, Mélissa TEINTURIER & Frantz JÉNOT (CHEVRIERS Nouvelle-Aquitaine et Vendée-FRCAP – REXCAP)

CONTACTS : Fédération Régionale Caprine (FRCAP) - Chevriers de Nouvelle-Aquitaine & Vendée et Réseau d'Excellence Caprine de Poitou-Charentes (Réseau REXCAP)
François BONNET, Président, et Frantz JÉNOT, Coordinateur
12 bis, Rue Saint Pierre – 79500 MELLE - Tel : 05 49 07 74 60 - Mail : frcap@orange.fr Internet : www.terredeschevres.fr

Contacts dans les départements :

Charente	Jean Pierre MONTHUBERT / Pauline GAUTHIER	05.45.84.09.28
Charente-Mme	James GUIONNET / Sébastien BESSONNET	05.46.50.45.00
Deux-Sèvres	Rachel CHEVREAU / Angélique ROUÉ	05.49.77.15.15
Dordogne	Jean BAROU / Charles DROUOT	06.78.03.77.42
Limousin	Geneviève BARAT / Jérôme HEBRAS	05.55.10.37.90
Lot et Garonne	Michel D'HALLUIN / Camille DELAPORTE	05.53.77.83.25
Pyrénées Atlantiques	Philippe POUYOUNE / Maïder LAPHITZ	05.59.65.86.09
Vienne	Guillaume POINOT / Coline BOSSIS	05.49.36.33.60
Vendée	Mickaël BLANCHARD / Bernard POUPIN	02.51.41.38.66

Une identité fromagère caprine régionale

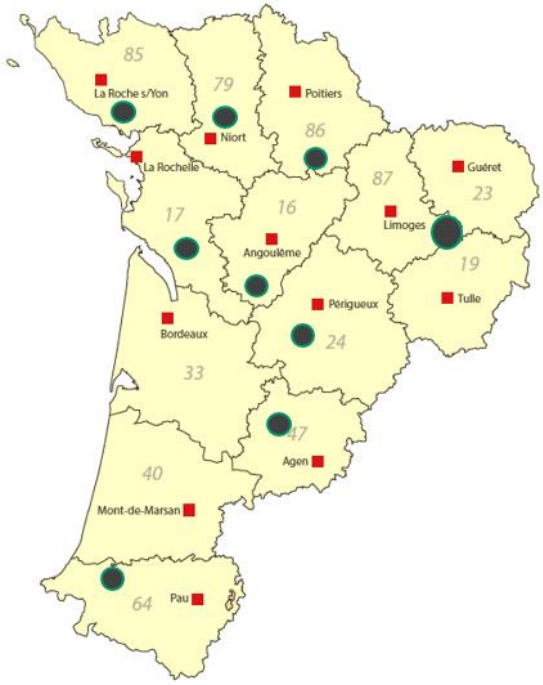

CHEVRIERS Nouvelle-Aquitaine Vendée
FÉDÉRATION REGIONALE CAPRINE

La chèvre en fête en Vienne
le 26 juillet
à Couhé-Vérac
avec la Route du Chabichou
et des fromages

Détails : routeduchabichou.fr/

La chèvre en fête en Vendée
le 6 août
à Luçon
avec le Syndicat Caprin 85